



Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant aura actualisé ses compétences et connaissances. Il sera capable de :

- se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique
- analyser une situation de travail et en tirer les conséquences sur le corps humain
- prévenir et maîtriser les risques liés à l'activité physique
- accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de soi et de l'autre



Public concerné et prérequis :

Public : toute personne ayant des activités de soins et d'aide en rétablissement sanitaire et médico-social souhaitant s'engager dans une démarche de prévention. Pré-requis : Maîtrise de la langue française, compréhension écrite et orale. Avoir suivi une formation initiale et être titulaire d'un certificat d'acteur PRAP 2S

Les pré-requis devront être validés par le participant ou l'employeur en nous retournant la fiche d'inscription validée.



Qualification des intervenants :

Formateur titulaire d'un certificat de formateur PRAP 2S et rattaché à un organisme habilité (N° d'habilitation de Delta Formations Gardoises : H39565/2021/Prap-2S-1/O/08)



Méthodes utilisées :

Modalités pédagogiques : Alternance d'apports théoriques et de mises en situation. Echanges thématiques, partage d'expérience, réflexion commune, mini-quizz, jeux de rôle. Moyens et outils utilisés : Salle de formation, vidéo projecteur, TV, supports visuels (power point, vidéos) + 1 fauteuil roulant à accoudoirs escamotables pour 5 stagiaires ; 1 lit médicalisé électrique pour 5 stagiaires ; des disques de pivotement ; des planches de transfert ; des draps de glisse ; du matériel de verticalisation ; 1 souleve personne ; des vidéos de présentation.

Matériel spécifique pour le secteur de la Petite enfance : 2 mannequins nourrissons (moins de 8 mois) lestés ; 2 mannequins enfants (8 mois et plus) lestés ; 1 table à langer ; 1 tapis de jeu ; 1 transat ; 1 chaise haute ; biberons, assiettes et couverts ; 1 lit parapluie avec hamac et ouverture sur le côté ; 1 poussette.



Durée, effectifs :

14 heures / 10 stagiaires



Modalités d'évaluation des acquis :

Les compétences seront évaluées par un formateur Prap 2S certifié par l'INRS et le réseau d'Assurance Maladie en respectant les modalités définies, en s'appuyant sur la grille d'évaluation certificative de l'acteur Prap 2S et en s'aidant du guide de l'épreuve certificative de la formation.



Sanction visée :

Un certificat de réalisation sera transmis aux participants
En cas d'évaluation favorable obtention du certificat d'acteur PRAP 2S édité à partir de FORPREV



Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Aucun



Délais moyens pour accéder à la formation :

Les inscriptions doivent être validées 15 jours avant le début de la formation.



Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Si vous avez des interrogations, des demandes ou des besoins spécifiques liés à l'accessibilité de nos formations, contactez Laetitia, notre référent handicap 04 30 96 50 30..



Tarif :

1 200,00 € pour un groupe



Programme :

1. CERNER LA PREVENTION DES RISQUES PHYSIQUES :
Définition de la prévention
Présentation des différents acteurs de la prévention
Les enjeux de la prévention
2. IDENTIFIER LA PLACE DE L'ACTIVITE PHYSIQUE DANS L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE :
Les notions d'AT/MP
Les notions de danger, de risque et de dommage
3. COMPRENDRE LE CORPS HUMAIN ET LES RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE :
Les notions de base d'anatomie/physiologique
Les atteintes de l'appareil locomoteur et ses conséquences
4. MISE EN SITUATION DES PRINCIPES DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORTS :
Intégrer les principes de sécurité d'économie d'effort
Application sur le poste de travail